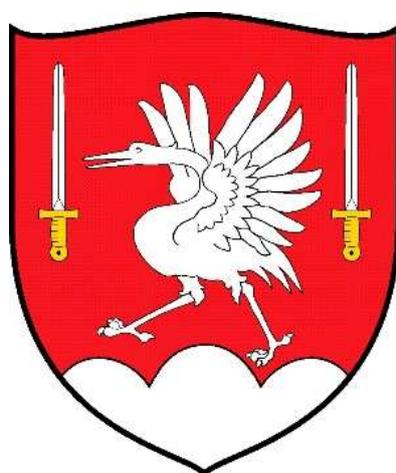


Commune de Bas-Intyamou



LES CHRONIQUES DE BAS-INTYAMON

Table des matières :

Mot du Syndic	3
Impôts 2020 et 2021	4
Travaux réalisés par les collaborateurs communaux	5
Columbarium d'Estavannens	6
Déploiement de la 5 G	6
Réseau bénévolat – canton de Fribourg	7
Exposition de cartes postales – Bulle	8
Application iGruyère	8
Voyager en train	9
Canin malin	9
Route des fleurs – concours	10 à 12
Panneaux solaires	13
PNR – action plantes exotique envahissantes	14
Société d'intérêt villageois Villars-sous-Mont	15
Savoir-vivre en forêt	16
Soutien aux sociétés sportives – bons Migros	17
HFR – que faire en cas d'urgence	18
Calendrier des sociétés	19
Horaires de l'administration communale	20

Mot du syndic

Comme évoqué en début de législature, en 2016, le Conseil communal s'est fixé une ligne, qui s'articule en quatre points :

- **Terminer la révision du plan d'aménagement local :**
- **Rénovation de l'Auberge de la Couronne :**
- **Parc immobilier de la commune :**
- **Sécurisation du réseau routier :**

- **Terminer la révision du plan d'aménagement local :**

Prévue en fin de l'année 2016, la mise à l'enquête est intervenue en avril mai 2017. Pour finalement être approuvée en 2020.

Ce fut un travail de longue haleine, mais finalement réussi. Même si rien n'est jamais terminé dans ce domaine.

- **Rénovation de l'Auberge de la Couronne :**

Le Conseil communal a exprimé son souhait de maintenir ce bâtiment et de le rénover. Il est important que la vie associative puisse faire vivre nos villages. Le dossier a été repris et une présentation du projet a été faite à la population en novembre 2016 et finalement voté en décembre avec une acceptation de 122 oui et 1 non. L'inauguration s'est faite le 13 novembre 2019 et nous avons senti que la grande majorité des gens a apprécié cette belle rénovation.

- **Parc immobilier de la commune :**

Un bilan des propriétés immobilières a été faite. Une réflexion est en cours sur la nécessité de garder chacun des objets. Avec une évaluation de rendement et coûts d'entretien. Ce sujet va évoluer au fil du temps, et il faudra plus que cette période législative. Cependant la réflexion a abouti au projet d'une halle édilitaire qui permettra de mieux gérer les multiples petits locaux disséminés dans nos villages.

- **Sécurisation du réseau routier :**

L'essai des radars pédagogiques a vraiment permis de ralentir le trafic et actuellement chaque village en est fourni.

Des patrouilleuses permettent aux élèves d'Enney de traverser la route cantonale en toute sécurité et à Villars-sous-Mont c'est à Pédibus accompagné que les élèves vont à l'école.

Dans le quartier d'Afflon à Enney, c'est plus compliqué. Nous avons opté pour un défraiement des parents qui conduisent leurs enfants au bus.

Personnellement je pense que les objectifs posés en 2016 sont atteints et remercie mes collègues pour leur excellent et dévoué travail.

Claudio Derada, Syndic

Impôts 2020 et 2021

Vous avez récemment rempli votre déclaration fiscale pour l'année 2020.

Selon les barèmes et calculs figurant à la fin du livret d'instructions générales du Service cantonal des contributions à Fribourg, vous avez la faculté de calculer le total des impôts dus, tant à la commune qu'au canton et à la paroisse. Pour les contribuables qui utilisent le logiciel Fritax, celui-ci édite une feuille récapitulative des montants dus.

Il vous appartient alors, pour éviter la facturation d'intérêts compensatoires, d'adapter l'éventuel montant manquant sur les acomptes 2020 en utilisant le bulletin vierge "acompte volontaire".

D'autre part, les impôts 2021 seront facturés et les bulletins utiles vous sont parvenus courant mai ; la première tranche est payable fin juin.

Nous saisissons l'opportunité pour vous demander de bien vérifier le codage de vos paiements via internet. Il est primordial, pour une bonne affectation des montants payés, que le codage soit le même que celui des bulletins de versement qui vous sont remis.

Les contribuables qui ont vu leur situation se modifier de façon importante en 2020, ou en ce début d'année 2021, voudront bien nous faire parvenir dans les meilleurs délais, les informations nécessaires pour nous permettre d'ajuster les acomptes 2021.

Si d'aventure, vous ne receviez pas d'acomptes 2021, c'est que nous n'avons pas obtenu les informations utiles pour pouvoir les établir. Il est de la responsabilité du contribuable de nous transmettre toutes les informations utiles.

L'administration communale reste à votre disposition pour tout complément d'information.



Travaux réalisés par nos collaborateurs :

- Réfection des captages des Liapalès – Enney :

Les captages des anciennes sources d'Enney se sont avérés en très mauvais état et l'eau s'écoulait sur le terrain agricole situé en aval. Aussi, l'équipe forestière s'est attelée à mettre à neuf ces canalisations afin d'évacuer l'eau de la source vers le ruisseau. Le terrain est ainsi asséché.

- Coupe de bois – la Gisetta – Estavannens

Quelques vieux arbres ont été coupés pour laisser la place au rajeunissement naturel déjà présent et favoriser la diversité des essences.

- Coupe de bois – Chapelle du Dah – Estavannens

Il y avait trop de vieux bois sur les berges et, pour éviter que ces arbres ne tombent dans le lit du ruisseau lors d'intempéries, ils ont été abattus ; la place est ainsi libérée pour le rajeunissement et la biodiversité favorisée.



- Plantation d'arbres à Villars-sous-Mont et Estavannens

Sur le terrain pentu de la Farvadze à Villars-sous-Mont, ce sont 300 buissons indigènes de variétés diverses qui ont été plantés. Il s'agit essentiellement de :

- Amélanchiers, argousiers, pruneliers, bois de Sainte-Lucie, cornouillers, cystes des alpes, épinettes, chèvrefeuilles, etc.

Le long du ruisseau des Comballes à Estavannens, suite à la coupe de frênes, une dizaine d'arbres de petite taille ont été plantés afin de favoriser la biodiversité. Il s'agit de :

- Erables champêtres, merisiers, sorbiers.

Sur l'ensemble du territoire communal, nos bûcherons vont planter des chênes et des mélèzes afin de diversifier nos forêts et notre nature aux changements climatiques.

Cimetières – columbarium d'Estavannens

Les urnes cinéraires des personnes décédées jusqu'en 1999 seront désaffectées prochainement. Si la famille souhaite récupérer l'urne, elle doit contacter l'administration jusqu'au 16 avril 2021.

Si l'urne n'est pas récupérée, les cendres seront déposées dans l'ossuaire au cimetière d'Enney.

Il s'agit de :

Caille Jean-Marie	1933-1999
Jaquet Alphonse	1919-1998
Grandjean Arsène	1913-1996
Grandjean Lucie	1914-1996
Davet André	1923-1993

Dans la mesure du possible, l'administration a contacté un membre des familles.

Déploiement de la 5G

Avec d'autres opérateurs de téléphonie mobile, la firme Swisscom SA a mis à l'enquête le remplacement d'antennes sur le site existant du Gros Retzé à Estavannens. L'enquête s'est déroulée selon la procédure ordinaire, c'est-à-dire par insertion d'un avis dans la Feuille officielle du canton de Fribourg, par affichage aux 3 piliers publics de la commune et par annonce sur le site internet communal.

L'objet de la requête était de prévoir des antennes pour le réseau mobile 5G.

Au terme de l'enquête, des oppositions collectives ont été enregistrées. Elles font partie du dossier de demande de permis de construire et il incombera à M. le Préfet de statuer sur ces oppositions.



LE RESEAU BENEVOLAT NETZWERK OUVRE UN NOUVEAU CENTRE DE COMPETENCES POUR LES ASSOCIATIONS FRIBOURGEOISES

Depuis plusieurs années, les associations locales souhaitent voir apparaître un acteur fort qui puisse les soutenir dans leurs activités. C'est le rôle que se donne le Réseau Bénévolat Netzwerk dès 2021.

En évoluant auprès des associations depuis plus de 15 années, le constat est fait que les associations engagent de plus en plus d'énergie pour assurer des tâches annexes à leur mission : la recherche de fonds, la gestion des membres, la réalisation de flyers, etc. La nouvelle ambition du RBN est de soulager les organisations dans ces activités en leur apportant de l'information, du soutien direct, des formations et d'autres.

En s'entourant de partenaires, le RBN tente de centraliser les différentes offres qui existent dans la région en les présentant dans un **catalogue de services** sur son site internet www.benevolat-fr.ch. Les associations auront ainsi accès aux offres des professionnels (comptables, journalistes, graphistes, juristes etc...) qui ont accepté d'offrir des services bénévoles ou à prix réduits. Grâce à l'intervention, les associations trouveront les ressources nécessaires qui leur permettront de se concentrer davantage sur leur mission réelle.

Parallèlement, le RBN souhaite encourager les synergies et participations en mettant en commun les différents besoins des associations pour trouver des solutions communes qui apportent un gain de temps et d'argent à tous : achats groupés ou développement de passeport formations entre autres.

Suite à la question parlementaire de Madame Bernadette Mäder-Brülhard et Monsieur Elias Moussa, membres du Grand-Conseil fribourgeois, le Conseil d'Etat a, en février 2020, encouragé le secteur associatif à mettre en place un centre de services pour les associations dans le canton de Fribourg. Dans le cadre d'un partenariat privé-public, le Réseau Bénévolat Netzwerk a été mandaté par la Fondation Arcanum pour concrétiser le projet.

Les offres sont ouvertes à tous - les associations, fondations et initiatives du canton sont les bienvenues.

Avec le soutien de la

www.entraide.ch

Contactez-nous pour plus d'informations

Matea Tadic
079 726 46 97
matea@benevolat-fr.ch



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG
WWW.FR.CH

Exposition de cartes postales – Bulle – 9 avril au 23 juin 2021

Aux alentours du Musée gruérien et dans les fossés du Château de Bulle, une grande exposition de cartes postales « La Gruyère au début du XX^e siècle ».

Il s'agit d'une exposition permanente de près de 440 anciennes cartes postales de la Gruyère, agrandies au format A4 et présentées sur des chevalets à foins.

Cette exposition a été montée pour la première fois en 2014 au Lac Noir. Elle a ensuite pris possession de différents lieux publics dans le canton.

Cette exposition, Covid-compatible, est un magnifique but de promenade en famille et de voyage dans le temps à travers de belles images anciennes de toute la région. Elle est mise en place avec le concours notamment de M. René Morel, petit-fils de M. Charles Morel éditeur de cartes postales à Bulle, le musée gruérien et Gruyère-Tourisme.



APPLICATION iGRUYERE

Déploiement de l'application dès le 1^{er} avril 2021

L'association régionale La Gruyère a mis en place une plateforme d'information pour les communes du district. Cette plateforme se base sur le principe par exemple du 20minutes.ch ; elle permet de diffuser une information en temps réels.

Ce canal de communications permettra aux communes d'aviser par exemple de travaux, d'interruption de la distribution de l'eau, de la tenue d'une manifestation, ou tout autres informations pour les habitants. Vous aurez le choix de vous abonner au canal de votre commune, ou de plusieurs communes.

L'application sera disponible sur votre smartphone, tablette et ordinateur. Elle sera déployée dès le 1^{er} avril 2021 sous la dénomination « iGruyère ».



Voyager en train

Deux cartes journalières permettant de voyager sur le réseau CFF, TPF et autres compagnies, sont en vente à la cafétéria du Home de l'Intyamon, au prix de CHF 45.00/pièce.

Deux adresses pour les renseignements et les réservations :

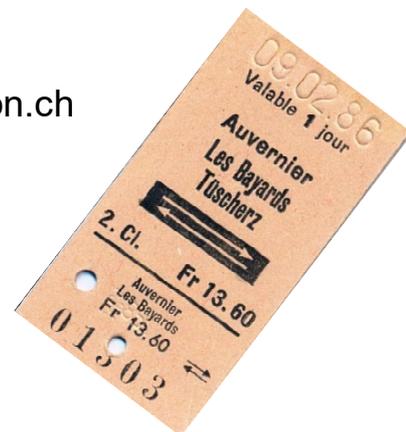
www.sugarcube.ch/home/fr/

Le lien figure aussi sur notre site internet : www.bas-intyamon.ch

ou

Cafétéria du Home de l'Intyamon
1666 Villars-sous-Mont
026 928 44 45

Bon voyage !



Canin malin

*« le chien est considéré comme le meilleur ami de l'Homme, nous souhaitons qu'il le reste encore longtemps. Merci de nous y aider » F. Loup
Vétérinaire cantonal*

Quelques rappels lorsque vous détenez un chien :

- votre chien doit être éduqué de manière à assurer la protection des personnes, des animaux et des choses. Il doit rester sous votre contrôle.
- Votre compagnon à quatre pattes sera tenu en laisse en forêt du 1^{er} avril au 15 juillet, afin de ménager les animaux sauvages qui élèvent leurs petits.
- Vous veillerez à ce que votre animal ne souille pas la voie publique et la propriété privée.
- N'oubliez pas de bien le traiter, il vous le rendra multiplié.





4^{ème} Concours

La Route des fleurs

Juin—juillet—août 2021

Communes de Gruyères—Broc—Le Pâquier
Bas Intyamont—Haut Intyamont—Grandvillard

Inscrivez-vous!

Toutes les informations sont à l'intérieur du journal.

Plus d'infos

Office du Tourisme de Gruyères

gruyeres@la-gruyere.ch — www.la-gruyere.ch

T +41 (0)848 424 424

LA GRUYÈRE 
UN PAYS DE CŒUR LA-GRUYERE.CH

4^{ème} Concours La Route des fleurs

Communes de Gruyères—Broc—Le Pâquier
Bas Intyamou—Haut Intyamou—Grandvillard

INSCRIVEZ-VOUS!

Le concours en quelques mots...

La Société de Développement de Gruyères-Moléson-Broc (SDGMB) et les SIV de l'Intyamou ont le plaisir de collaborer ensemble pour l'organisation de la 4^{ème} édition du concours de la Route des fleurs qui aura lieu de juin à août 2021.

Le concours est gratuit et s'étend aux villages des communes de Gruyères, Broc, Le Pâquier, Bas-Intyamou, Haut-Intyamou et Grandvillard.

Il est ouvert à tous : privés, collectivités, entreprises, commerces, etc.

Comment participer...

Le concours est divisé en deux catégories:

-  Façades et parterres (pour les maisons)
-  Balcons et fenêtres (pour les appartements)

L'inscription est simple, il vous suffit de compléter le bulletin d'inscription ci-après et de le retourner jusqu'au 31 mai 2021 à l'Office du Tourisme de Gruyères.

Je me suis inscrit(e), et ensuite?

Vous recevrez une confirmation d'inscription, ainsi que les deux dates de passage du Jury. Lors de ses deux visites, le jury notera les décorations florales selon les critères d'évaluation suivants:

-  La vue d'ensemble depuis l'espace public,
-  La qualité, la diversité et l'entretien des végétaux utilisés,
-  L'harmonie des formes et des couleurs dans la recherche de l'originalité et de l'innovation.

Outre le jury, les organisateurs du concours invitent tous les curieux à faire le tour des quartiers et à prendre part à la Route des fleurs grâce à un concours photos qui sera lancé dès le mois de juin.

Remise des prix

À l'issue du concours, tous les participants sont conviés à une remise des prix est prévue à la fin du mois d'août 2021 devant l'Office du Tourisme à Gruyères. Les jurys remettront les prix suivants:

-  1er rang de la catégorie façades et parterres
-  1er rang de la catégorie balcons et fenêtres
-  Prix du public (via le concours photos)
-  Coup de cœur du jury

Et maintenant que vous savez tout, inscrivez-vous!

Formulaire à retourner jusqu'au 31 mai 2021 à:

Office du Tourisme de Gruyères, Rue du Bourg 1, 1663 Gruyères ou par e-mail: gruyeres@la-gruyere.ch

Egalement possible de s'inscrire par téléphone au 0848 424 424.

N'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez plus d'informations ou si vous avez des questions.



Je m'inscris au concours de la Route des fleurs 2021

Nom et prénom.....

Adresse

N° Tél.

Adresse e-mail

Catégorie : Façades et parterres (Maison)

Balcons et fenêtres (Appartement)

LA GRUYÈRE 
UN PAYS DE CŒUR LA-GRUYERE.CH

Panneaux solaires photovoltaïques

Grâce à un soutien de SuisseEnergie pour les communes, le Parc naturel régional coordonne une démarche globale de promotion des installations photovoltaïques. A l'image de l'action réalisée en 2019, un processus d'appel d'offre groupé encadré par la HES-SO Valais sera proposé aux propriétaires intéressés.

Cette action s'inscrit dans les objectifs de la stratégie énergétique suisse 2050.

Celle vise trois objectifs :

- L'amélioration de l'efficacité énergétique des bâtiments, appareils et transports
- Une sortie progressive du nucléaire
- L'accroissement de la part des énergies renouvelables, dont l'énergie solaire

La démarche groupée offre les avantages suivants :

- Pré-évaluation du potentiel solaire du bâtiment, sans engagement financier
- Réalisation d'un dossier technique avec visite du bâtiment, appel d'offre groupé permettant une réduction des prix et proposition des deux meilleures offres pour un forfait de CHF 350.00 par bâtiment
- Suivi de l'installation après réalisation, assurance une puissance effective correspondant aux chiffres annoncés dans l'offre

Des visio conférences enregistrées sont visibles sur le site internet du Parc pour présenter le projet et les modalités d'inscriptions.

Un site internet dédié a déjà été mis en place par le HES-SO: <https://www.group-it.ch/projets/group-it-pnrgpe/> et la page web sera réactualisée au fur et à mesure de l'avancée de l'action: <https://www.gruyerepaysdenhaut.ch/lien/66-services-du-parc/energie/869-aide-promotion-du-solaire-photovoltaïque>.



Action citoyenne de lutte contre les plantes exotiques envahissantes

Belles, foisonnantes, colorées, les plantes exotiques invasives s'échappent des jardins pour coloniser les écosystèmes avec de graves conséquences sur la biodiversité. Le Parc coordonne les actions de lutte sur son territoire, en collaboration avec le canton et les communes. Une action citoyenne est organisée le samedi 12 juin 2021 dans l'Intyamon, pour l'arrachage d'impatiétes glanduleuses sur les bords du lac de Lessoc.

Chaque année, le Parc mène plusieurs actions de lutte contre les plantes exotiques envahissantes en impliquant le public de différentes manières. **En 2021, une matinée d'arrachage d'impatiétes glanduleuses est organisée le 12 juin de 9h15 à 12h autour du lac, à Montbovon.**

Les intéressés à donner un coup de pouce à la biodiversité peuvent s'annoncer au Parc jusqu'au 9 juin (par téléphone au 026 924 76 93 ou par mail à nature@gruyerepaysdenhaut.ch). Toute aide est la bienvenue, peu importe l'âge ! Les participants s'équipent de bonnes chaussures et d'une paire de gants.

Les biologistes et autres spécialistes sont formels, la propagation des espèces envahissantes constitue l'une des causes principales du déclin de la biodiversité à travers le monde. En Suisse, les plantes exotiques envahissantes se répandent surtout le long des cours d'eau et des voies de communication, colonisant des écosystèmes, fragiles et démunis face à ces invasions. Un groupe de coordination piloté par le Parc et regroupant toutes les forces en présence (cantons, communes, service des eaux, forestiers, privés) a formulé depuis 2018 une stratégie de lutte conjointe.

Sept espèces ont été jugées prioritaires pour le territoire du Parc. La **berce du Caucase** provoque des brûlures sévères lorsque la sève entre en contact avec la peau ; la **renouée du Japon** pose de sérieux problèmes d'érosion des berges des cours d'eau ; le **buddléia de David** s'installe en forêt dans les trouées sensées permettre son rajeunissement et empêche les essences indigènes de se développer ; l'**impatiente glanduleuse** et les **solidages** américains colonisent très rapidement les berges des cours d'eau et étouffe la flore indigène de petite taille. L'**ambroisie à feuilles d'armoise** et le **séneçon du Cap** ne sont que peu ou pas présentes dans le Parc, une vigilance accrue est de mise pour ces deux espèces. Un dépliant sera édité par le Parc en mai pour renseigner la population sur ces espèces et les moyens de lutter contre leur propagation.

Toutes les informations se trouvent sur www.gruyerepaysdenhaut.ch (Services > Plantes exotiques envahissantes)

REJOIGNEZ la Société d'Intérêts Villageois (SIV) de Villars-sous-Mont

But de l'association :

- encourager les activités socioculturelles ;
- encourager la mise en valeur du patrimoine, des traditions et la participation à la promotion touristique locale ;
- favoriser le développement harmonieux du village ;
- contribuer à l'embellissement ou à l'entretien des sites et installations de détente.

Si vous souhaitez soutenir la vie du village, devenez membre !

Cotisation annuelle :

CHF 25.- membre individuel

CHF 40.- couple

CHF 50.- société, commerce et entreprise

Pour rejoindre l'association et devenir membre, envoyez-nous un courriel à villarssousmontsiv@gmail.com avec vos coordonnées complètes.

Informez-vous de nos activités sur la page facebook : SIV de Villars-sous-Mont.

Afin de compléter notre comité nous sommes à la recherche d'une 5^{ème} personne !

En cas d'intérêt, n'hésitez pas à prendre contact avec Cédric Bourquenoud, président (079.768.02.61).

Le comité de la SIV





Du savoir vivre en forêt

En forêt, le respect s'impose.

Ce petit guide est un recueil de clins d'œil, pour que tout le monde trouve son bonheur en forêt. Sans prise de bec et sans prise de tête !

De plus en plus de monde se croise dans les bois. Promeneurs, sportifs, botanistes ou chasseuses d'images, chercheurs de champignons ou enseignants : les attentes de chacune et chacun varient beaucoup. C'est une source de conflits potentiels qui peuvent altérer la cohabitation entre usagers de la forêt et porter directement atteinte à cette dernière.

La forêt est un espace ouvert. A quelques réserves près, nous y avons toutes et tous librement accès. Mais nous devons nous y comporter comme des invités. La Communauté de travail pour la forêt (AfW-CTF) a donc élaboré un guide du savoir-vivre en forêt en dix commandements. Il ne pointe pas de doigt accusateur mais fournit une matière à penser joyeusement illustrée par Max Spring, célèbre illustrateur et caricaturiste bernois.

Ce petit manuel aborde la question des déchets, fait halte devant les chantiers de bûcheronnage, prévient des dangers guettant les promeneurs, appelle à la modération les adeptes des cueillettes. S'il aborde des thèmes aussi courants que celui des chiens en laisse, il s'aventure aussi vers des thèmes moins visibles, comme le respect du repos nocturne, rappelant que la quiétude qui règne en forêt dès le crépuscule est vitale pour de nombreuses espèces.

Vingt organisations, représentant des milieux et des intérêts très divers - de ForêtSuisse, Association des propriétaires forestiers, aux chasseurs, en passant par des organisations sportives ou de défense de l'environnement - ont élaboré ensemble le «Petit guide du savoir-vivre en forêt», ce qui en fait un modèle de partenariat d'autant plus respectable.

Pour en savoir plus : www.foretsuisse.ch



A l'aide de vos bons Migros, soutenez les jeunes tireurs de la société de tir Bas-Intyamou - Grandvillard !

Le souhait du club est l'achat d'équipements sportifs pour nos jeunes membres âgés de 14 à 20 ans. Le matériel sportif est onéreux et l'objectif de la société et de ses membres est que chaque jeune puisse disposer d'un matériel de base performant.

En attribuant vos bons Migros à la société de tir Bas-Intyamou vous faite profiter notre jeune génération. N'oubliez pas de demander vos bons au personnel si vous effectuez vos courses à l'aide du système self-service Subito de Migros.

La promotion «Support your Sport» de Migros se déroule du 2 février au 12 avril 2021. Pour chaque 20 francs dépensés, les clients recevront un bon de club, qui peut être attribué à un club sportif en ligne grâce à un code imprimé. Le lien direct pour accéder directement sur l'espace de la société est :

www.supportyoursport.migros.ch/fr/clubs/societe-de-tir-bas-intyamou-grandvillard/

Au cours des deux prochains mois et demi, vous pourrez soutenir les jeunes tireurs de la société de tir Bas-Intyamou - Grandvillard par vos achats à la Migros. Migros soutient le sport amateur avec un total de 3 millions de francs. Pour chaque tranche de 20 francs achetés, les clients recevront un bon qui peut être attribué à un club de sport en ligne grâce à un code unique imprimé sur celui-ci. Plus un club ou une société reçoit de bons au cours de la campagne promotionnelle, plus elle recevra une part importante du total des 3 millions de francs. Les bons seront disponibles du 2 février au 12 avril 2021 dans toutes les filiales de Migros (y compris chez Migros Partner, VOI), sur shop.migros.ch et via sportxx.ch.

LES JEUNES TIREURS AINSI QUE TOUS LES MEMBRES DE LA SOCIETE DE TIR BAS-INTYAMON - GRANDVILLARD VOUS REMERCIENT CHALEUREUSEMENT POUR VOTRE PRECIEUX SOUTIEN !

Comment faire en cas d'urgence ?

URGENCE VITALE

Ma vie (ou celle d'une autre personne) est en danger :
perte de connaissance, hémorragie, paralysie, douleur dans la poitrine,
blessures importantes, difficultés à respirer, etc.

En général, ne pas se rendre aux urgences par ses propres moyens.



URGENCE NON VITALE

Ma vie (ou celle d'une autre personne) n'est pas en danger mais mon état de santé nécessite
une prise en charge rapide : mal de dos, blessure, maux de ventre, etc.



Médecin traitant

Pédiatre

Garde médicale

Infos en ligne sur www.amcf.ch/garde

Kidshotline

< 16 ans, T 0900 268 001

Urgences psychiatriques

24h24, T 026 305 77 77

Urgences obstétriques

24h24, T 026 305 29 00

Urgences dentaires

T 0 848 14 14 14

Appelez en priorité votre médecin traitant
ou la garde médicale avant de consulter une
permanence ou le service des urgences.



Service d'urgences / Permanences

Lieu	Horaires
HFR Fribourg – Hôpital cantonal Service des urgences adultes *	24h24/7j/7
HFR Fribourg – Hôpital cantonal Service des urgences pédiatriques, < 16 ans	24h/24, 7j/7
Permanence médicale de Fribourg www.permanence-medicale-fr.ch	lu-ve : 9h-19h sa : 9h-16h
HFR Meyriez-Murten	lu-ve : 8h-20h Sa-di et jours fériés : 9h-19h
HFR Riaz	7h-22h, 7j/7
HFR Tafers	8h-22h, 7j/7
Hôpital intercantonal de la Broye (HIB) Service des urgences adultes/pédiatriques *	24h24, 7j/7
Hôpital intercantonal de la Broye (HIB) Permanence Estavayer-Le-Lac	lu-ve : 8h-19h Sa-di et jours fériés : 9h-19h

* Ce service prend en charge les urgences complexes :
hospitalisation urgente, accident, etc.

Horaires passibles de changement, veuillez vérifier les heures d'ouverture
et le taux d'occupation des urgences en ligne.

www.h-fr.ch/urgences

Calendrier des sociétés

11.04.2021	Société de jeunesse d'Estavannens	<u>Annulation</u> du dîner des aînés – en raison des conditions sanitaires
29-30.04.2021	Société de jeunesse d'Estavannens	Tournée du 1 ^{er} mai
21-22.05.2021	Société de jeunesse d'Estavannens	Rencontres traditionnelles alpestres
17.06.2021	Société de musique Albeuve/Enney	Aubade au village à 20.00 h. Enney
31.07.2021	Société de jeunesse d'Estavannens	Fête nationale – à la Chapelle du Dah

Les manifestations indiquées se tiendront sous réserve des conditions sanitaires



COMMUNE DE BAS-INTYAMON

Route de l'Intyamou 36
1667 Enney



☎ 026 921 81 00

Service de piquet : ☎ 026 921 81 08

🌐 www.bas-intyamou.ch

✉ commune@bas-intyamou.ch

Heures d'ouverture de l'administration communale :

	Matin	Après-midi
Lundi	FERME	14h00 – 17h30
Mardi	8h30 – 11h30	FERME
Mercredi	FERME	FERME
Jeudi	FERME	14h00 – 19h00
Vendredi	8h30 – 11h30	FERME

L'administration communale sera fermée :

Pâques	du 2 au 5 avril 2021
Ascension	les 13 et 14 mai 2021
Pentecôte	le 24 mai 2021
Fête Dieu	les 3 et 4 juin 2021
Vacances d'été	du 26 juillet au 13 août 2021

Heures d'ouverture des déchetteries :

SITE ENNEY	Heures d'Eté (1 ^{er} avril au 31 octobre)	Heures d'Hiver (1 ^{er} novembre au 31 mars)	
	Mardi	13h30 – 14h30	13h30 – 14h30
Mercredi	17h30 – 19h00	17h30 – 18h00	
Samedi	9h30 – 12h00	9h30 – 12h00	
SITE GRANDVILLARD	Heures d'Eté (1 ^{er} avril au 30 novembre)	Heures d'Hiver (1 ^{er} décembre au 31 mars)	
	Mardi et Jeudi	17h30 – 19h30	18h00 – 19h00
	Mercredi	10h00 – 11h00	10h00 – 11h00
	Samedi	10h00 – 12h00	10h00 – 12h00